

REMA[®]

MODE D'EMPLOI

FR



COBK



Votre distributeur

TLM77
LEVAGE

ACCESSOIRES ET APPAREILS DE LEVAGE

T. 01 76 21 07 46
contact@tlm77.com

Table des Matières

1. Généralités
2. Applications permises
3. Mode d'emploi
4. Prescriptions de sécurité
5. Levage
6. Entretien
7. Démontage/montage
8. Révision
9. Destruction
10. Procédure erronée
11. Garantie 5 ans

1 GENERALITES

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant d'utiliser la pince de levage. Consultez votre fournisseur en cas de doute. Merci d'avoir choisi l'un de nos produits de haute qualité. Grâce à sa longue expérience et son souci de la qualité, REMA HOLLAND B.V. est en mesure d'assurer une qualité et une sécurité optimales. Les pinces de levage REMA sont fabriquées à partir d'aciers alliés de haute qualité et répondent entièrement à toutes les normes et exigences relatives au produit, dont : la norme européenne NEN13155, la norme australienne : 4991, la norme américaine : ASME B30.20-2010 et la directive relative aux machines 2006/42/CE.

2 APPLICATIONS PERMISES

Les pinces COBK ont été conçues spécialement pour lever et transporter des poutrelles, profilés et éléments de construction en acier. La pince COBK est équipée d'un verrouillage en position ouverte et fermée. La pince COBK peut être utilisée pour lever des poutrelles sur les côtés et aux extrémités. Les pinces à toles REMA COBK doivent toujours être utilisées par paires.

3 MODE D'EMPLOI

Placez les pinces COBK avec précision sur le côté ou aux extrémités de la poutrelle en acier qui doit être levée. Assurez-vous que le logement se situe entièrement au-dessus de la poutre et jusqu'au fond de la gorge de la mâchoire. Levez progressivement la charge. Lorsque la destination est atteinte, abaissez progressivement la charge jusqu'à un sol dur. Abaissez le crochet de la grue jusqu'à ce que les pinces soient entièrement libérées, c'est-à-dire que les élingues ne peuvent plus être tendues et que la pince et l'élingue peuvent se déplacer librement. Vous pouvez ensuite faire coulisser le verrou de sécurité vers les blocs de serrage, ce qui aura pour effet d'ouvrir la pince et de la laisser en position ouverte. La pince peut être réutilisée immédiatement ou rangée en position ouverte.

4 PRESCRIPTIONS DE SECURITE:

PENSEZ A VOTRE SECURITE PERSONNELLE: LISEZ D'ABORD LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE CI-DESSOUS.

- Pour votre propre sécurité et afin de continuer à garantir la sécurité de nos produits, la pince doit être contrôlée, testée et si nécessaire révisée au minimum 1 fois par an par REMA HOLLAND B.V. ou par une autre entreprise de révision reconnue.
- Voir également le chapitre "révision" (8).
- Pour de plus amples informations, prenez contact avec REMA HOLLAND B.V..

DANGER DE MORT

- **Ne travaillez jamais avec une pince non homologuée.**
- **Eloignez-vous au moment du levage et ne vous placez jamais sous la charge.**
- N'utilisez pas la pince si elle est endommagée; faites réparer la pince par REMA HOLLAND B.V. ou par une autre entreprise de révision reconnue.
En cas de doutes: Demandez conseil à votre fournisseur.
- Ne levez jamais plus d'une poutre à la fois.
- Ne levez jamais des poutres qui soient plus lourdes que la charge de travail autorisée sur le plan de la sécurité (SWL), telle qu'indiquée sur la pince et le certificat.
- Ne levez jamais des poutres dont les brides sont plus épaisses ou plus minces que l'ouverture de la mâchoire, telles que mentionnées sur la pince et le certificat.
- Si vous utilisez plusieurs pinces de levage côte à côte, utilisez un palonnier et des cordes ou chaînes suffisamment longues, afin d'éviter de surcharger latéralement l'anneau de levage de la pince de levage.
- Appliquez en cas d'utilisation simultanée de plusieurs pinces à têtes les unes en face des autres une poutre de levage (ligne équinoxiale) et suffisamment de longues étropes ou de chaînes, de sorte que l'oeil de levage de la pince de levage ne soit jamais chargé au côté latéral.
- Ne placez pas la pince sur des parties coniques de la poutre ou de la construction à lever.
- Débarrassez la poutre à l'emplacement où la pince est installée de graisse, d'huile, de corrosion et de croûte de laminage.
- La surface de la poutre ne doit pas avoir une dureté supérieure à 37 HRC (345 Hb, 1166 N/mm²).
- La pince est uniquement appropriée pour une utilisation dans des circonstances atmosphériques normales.

AVERTISSEMENT

- **Veillez à ce que l'oeil de levage ne soit jamais chargé au côté latéral.**
- Une chute libre ou un oscillement incontrôlé du crochet de la grue là où des objets peuvent être atteints, peuvent causer l'endommagement de la pince. Si cela arrive, la pince doit être contrôlée, avant utilisation, sur le bon fonctionnement.
- Les pinces à têtes ne sont pas appropriées pour un assemblage permanent.
- La pince doit être entretenue mensuellement, voir le chapitre "entretien" (6).
- N'effectuez aucune modification à la pince (soudage, affûtage, etc.), celle-ci pouvant influencer défavorablement le fonctionnement et la sécurité et de ce fait, toutes les formes de garantie et de responsabilité sur les produits viennent à échéance.
- Pour les raisons mentionnées ci-dessus, utilisez toujours des pièces REMA originales.
- Une utilisation peu judicieuse de la pince et/ou le non-suivi de toutes les indications et de tous les avertissements mentionnés dans ce mode d'emploi en ce qui concerne l'utilisation de ce produit peuvent influencer défavorablement la santé de l'utilisateur et/ou des assistants.

CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT CE MODE D'EMPLOI.

CHARGES

Les pinces COBK ont été conçues spécialement pour lever et transporter des poutrelles, profilés et éléments de construction en acier. Veillez à ne jamais dépasser la charge de travail sûre (W.L.L.) mentionnée sur les crochets. Utilisez une élingue offrant une résistance qui correspond à la W.L.L. de la pince avec un angle supérieur de maximum 60 °.

5 LEVAGE

- Contrôlez si la force de travail de sécurité (SWL) de la pince est suffisante pour la charge par rapport à la situation de levage.
- Fixez la pince à l'installation de levage:
 1. directement à un crochet de la grue avec une fermeture de sécurité,
 2. au moyen d'un crible ou d'une fermeture en D,
 3. au moyen d'une corde ou d'une chaîne éventuellement en combinaison avec un crible ou une fermeture en D.
- Veillez à ce que tous les moyens de fixation soient homologués et d'un tonnage exact. Faites attention à ce que les anneaux de fixation et les fermetures soient suffisamment grands, de sorte que la pince puisse se mouvoir librement dans le crochet.
- Contrôlez si la pince n'a aucun endommagement visible.
- Contrôlez au moyen du levier si l'ouverture et la fermeture de la pince s'effectue soûplement.
- Contrôlez si les dents du segment sont libres de salissures et nettoyez-les si nécessaire, avec une brosse en acier.
- Débarrassez la poutre à l'emplacement de la pince de la graisse, des salissures et de la croûte de laminage.
- Ouvrez la pince au moyen du levier.
- Placez la mâchoire entièrement sur la poutre et veillez à ce que la pince soit placée de telle façon que la charge soit en équilibre pendant le levage.
- Veillez à ce que l'oeil de levage soit orienté vers le centre de la poutre ou de la construction.
- Fermez la pince en tournant complètement le levier en sens contraire.
- Levez tranquillement de sorte que la puissance de levage puisse s'appliquer; contrôlez si la pince ne glisse pas.
- Si la charge glisse, reportez-vous au chapitre "levage" (5).
- Si la charge continue de glisser, reportez-vous au chapitre "entretien" (6).
- Veillez à ce que la charge soit placée de manière stable avant que la pince ne soit désaccouplée de la plaque.

6 ENTRETIEN

- Contrôlez au moins une fois par mois l'état général de la pince, voir le chapitre "démontage/montage" (7).
- N'utilisez plus la pince si:
 - le châssis est fissuré ou déformé, nommément les angles de la mâchoire,
 - l'oeil de levage est visiblement déformé,
 - le segment et/ou les dents à pivot ne sont plus pointus,
 - le ressort est allongé ou cassé,
 - le mécanisme du verrou du levier fonctionne mal ou ne fonctionne plus,
 - les axes sont visiblement déformés,
 - les goujons de tension sont cassés,
 - Le côté latéral de l'oeil de levage est enfoncé à l'emplacement des goupilles d'écartement.

Dépendamment des manquements constatés:

- démontez et nettoyez la pince (voir chapitre "démontage/montage" (7)) ou
- faites réviser la pince par REMA HOLLAND B.V. ou par une autre entreprise de révision reconnue (voir chapitre "révision" (8)).

En cas de doute, demandez conseil à votre fournisseur.

7 DEMONTAGE/MONTAGE

La pince COBK peut être démontée facilement pour le nettoyage et d'inspection comme suit :

- Ouvrez entièrement la pince ;
- Déposez le ressort de serrage ;
- Déposez la goupille de serrage et la broche du segment ;
- Faites coulisser le segment vers le bas et vers l'arrière afin de pouvoir démonter l'axe de la bague de levage de la bague ;
- L'axe de la bague de levage et le segment peuvent être déposés ;
- Démontez le levier en déposant la goupille de serrage et démontez le verrou de la pince ;
- Nettoyez toutes les pièces avec un dégraissant standard ;
- Graissez tous les axes avec de la graisse à roulements ;
- Huilez le ressort si nécessaire ;
- Retirez les ébarbures éventuelles avec une lime.

En cas de doute, demandez conseil à votre fournisseur.

8 REVISION

- Au minimum, 1 fois par an, ou si un endommagement à la pince rend cela nécessaire, vous devez laisser effectuer un contrôle, un test et si nécessaire une révision de la pince par REMA HOLLAND B.V. ou une autre entreprise de révision reconnue.

En cas de doute, demandez conseil à votre fournisseur.

9 DESTRUCTION

- La pince peut être traitée, à la fin de sa durée de vie, en tant que ferraille, à moins que la pince soit rendue inutilisable.

10 PROCEDURE ERRONEE

Panne/problème	Cause possible	Action
Charge glissante	Charge sale Mâchoires sales	Nettoyez la charge Nettoyez les mâchoires
Le boîtier se courbe	Pince surchargée	Pince refusée
Anneau de levage ovale	Pince surchargée	Pince refusée
Axes courbes	Pince surchargée	Pince refusée
Goupilles de serrage manquantes	Montage incorrect	Montez de nouvelles goupilles de serrage
La pince s'ouvre/se ferme difficilement	Pince usée Pince encrassée	Pince refusée Nettoyez la pince

11 GARANTIE 5 ANS

REMA HOLLAND offre aux utilisateurs finaux une garantie de 5 ans sur ses pinces de levage. Cette garantie se limite à l'utilisateur final initial de l'outillage de levage, et elle est conditionnée par le fait que durant la totalité de la période de garantie, l'outillage est inspecté, contrôlé, et entretenu suivant les instructions du fabricant et du revendeur. La période de garantie est de 5 ans à compter de la date d'achat et elle est soumise aux conditions mentionnées dans le présent document.

11a CONDITIONS

La garantie couvre uniquement les défauts dans l'outillage de levage qui sont la conséquence d'erreurs de fabrication et qui sont apparus durant une utilisation normale. La garantie ne couvre aucune usure des pièces telles que les pieds presseurs, pivots, segments dentés, ressorts tendeurs, etc. S'il est question d'un défaut durant cette période de garantie, l'outillage de levage est remplacé ou réparé, selon l'appréciation du fabricant.

Aucune garantie n'est accordée aux pinces pour lesquelles des défauts sont apparus pour les raisons suivantes :

- Usure régulière.
- Surcharge.
- Utilisation abusive et/ou négligence.
- Endommagements.
- Non-respect des procédures et des mesures.
- Levage de matériaux différents de ceux indiqués sur la pince ou dans le mode d'emploi.
- Adaptation/modification de la pince REMA.
- Utilisation à mauvais escient de la pince, non-respect de toutes les indications figurant dans le mode d'emploi concerné.
- Lorsque l'entretien et/ou les révisions ne sont pas effectués par un revendeur REMA agréé.

Le fabricant dégage toute responsabilité pour les dommages indirects ou dommages consécutifs de l'utilisation incorrecte des pinces de levage ainsi qu'à la violation de cette garantie.

11b PROCÉDURE D'INSPECTION DE SÉCURITÉ

Toutes les inspections et les réparations doivent être enregistrées dans le calendrier d'inspection. Ceci s'applique non seulement à vos propres inspections, mais également aux inspections qui sont exécutées par votre revendeur REMA spécialisé. Lorsque l'assemblage est délivré pour l'entretien et l'inspection, vous devez toujours l'accompagner d'un rapport d'entretien.

Défaut au niveau de la pince de levage

Lorsqu'une forme d'usure ou d'endommagement est constatée, vous devez prendre les mesures suivantes.

- 1 Mettez la pince de levage hors service. (Notez la date de mise hors service de la pince de levage)
- 2 Essayez de découvrir la cause du défaut, par exemple (voir liste complète au chapitre 1) :
Ces cas de dommages ne sont pas couverts par la garantie ! Vous devez suivre cette procédure, afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos collègues/votre personnel.
- 3 Délivrez votre pince de levage avec l'historique de l'entretien, auprès de votre réparateur REMA agréé.
- 4 Lorsque la pince a été révisée / réparée par votre réparateur, vous pouvez l'utiliser à nouveau.
Notez la date de cette intervention dans le tableau d'entretien (page 31).

11c CALENDRIER d'INSPECTION

Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48	52	56	60
Années	1			2			3			4			5		
Inspections de sécurité à Executer par un inspecteur de sécurité interne															
Entretien par un réparateur REMA agree															
Revision par un réparateur REMA agree															